



Bienvenue sur le site d'**alainhutchinson**

député belge au Parlement européen

Les accords de partenariat économique ou *APE* sont désormais au centre de toutes les conversations de ceux que préoccupent non seulement la politique de coopération au développement des pays ACP¹ mais aussi les règles du commerce international, l'un n'allant pas sans l'autre dans notre monde globalisé. C'est LA question qui inquiète. Celle qui fâche aussi. Pourquoi ?

En voie de finalisation, selon les vœux de l'Union européenne (UE), ces projets d'accords ont officiellement pour but *de favoriser une intégration harmonieuse des pays ACP dans l'économie mondiale*. Jusqu'ici, tout va bien. Par étapes, la poursuite de cet objectif devrait passer par le soutien au processus d'intégration régionale, le développement du commerce Sud-Sud et enfin la facilitation de l'accès des produits ACP au marché européen. Jusqu'ici, tout va bien. Plus concrètement, ces accords sont sensés permettre de relancer la dynamique de développement des pays ACP en créant un environnement favorable à l'essor de leur secteur privé. Pour cette raison, les feuilles de route et les agendas régionaux d'intégration devraient porter sur les investissements, les marchés publics et les politiques en faveur de la concurrence, on connaît la chanson et jusque là... allez, tout va bien. Les besoins de l'Afrique sont énormes, il y a urgence et nul ne conteste l'intérêt que les pays ACP devraient trouver à conclure avec l'UE des accords de partenariat économique, fussent-ils inspirés par la sacro-sainte doctrine *néo, ultra* ou *tout simplement* libérale dans laquelle continue de s'engouffrer le monde.

Tout va bien donc, pour autant tout de même que ces accords constituent pour les pays ACP et leur population une perspective réelle et très concrète de développement. Et enfin, j'oubliais, pour autant que les pays ACP eux-mêmes soient d'accord, puisque c'est bien d'*accords* dont il est aujourd'hui question entre l'UE et les pays ACP. Et voilà que le bât blesse car la réponse à cette dernière question est non. Le sujet inquiétait ? C'est ici qu'il fâche et qu'il me fâche. L'UE, premier bailleur de fonds en terme de coopération au développement des pays ACP, s'enorgueillit de poursuivre une démarche plus humaniste que la logique interventionniste américaine ou chinoise. Pourtant, aujourd'hui, elle se montre incapable d'entendre les voix qui, de plus en plus nombreuses, s'élèvent des quatre coins du monde ACP pour lui demander un délai avant de signer définitivement ces fameux accords de partenariat économique. Pendant ce temps, l'image de l'UE continue de se détériorer. Ceux qui comme moi étaient à Nairobi où se tenait le dernier forum social mondial l'ont vue. Elle prenait sur les nombreuses bannières d'une campagne de sensibilisation, la forme d'une main blanche étranglant le cou d'une jeune femme noire. Cela dénote à tout le moins de la grande, très grande frustration de la population et de la société civile africaines. Une frustration vis à vis du Nord, de l'UE et de la Commission en particulier qui *négoce* des APE en s'appuyant sur la faiblesse de certains États et dirigeants africains, au seul profit de l'UE et sans tenir compte - dans l'esprit de Cotonou - des retombées positives pour les populations. Une frustration aussi vis à vis du Sud et plus particulièrement de la gestion de ces matières complexes et importantes par des dirigeants trop souvent corrompus.

Face à cette frustration, face aux demandes de la population, de la société civile et d'une partie grandissante d'autorités politiques africaines, face aussi à

¹ Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

leur extraordinaire enjeu, il est impératif d'organiser un deuxième tour de négociation des APE. Non pas pour remettre en cause la nécessité de leur conclusion, mais pour répondre à la nécessité de conclure de bons accords. De vrais accords aussi, car sans consentement mutuel il n'y a pas d'accord. La démarche humaniste, telle que la plaide volontiers la Commission, serait incompréhensible si nous ne montrions pas plus soucieux du bien être des africaines et des africains, populations de nos anciennes colonies faut-il le rappeler. Or aujourd'hui, une majorité grandissante de représentants des pays ACP directement engagés dans les négociations avec la Commission dénoncent vigoureusement le comportement des négociateurs européens, et du Commissaire Mandelson en particulier, qui n'hésiteraient devant rien : pression, chantage, menaces et désinformation. Ce comportement, inexcusable, et la crispation de la Commission sur la question du délai des signatures révèlent autre chose que de l'arrogance et du mépris pour les citoyens, ceux des pays ACP comme ceux d'Europe qu'elle est sensée représenter. Il témoigne d'un constat qui, à l'approche de la clôture officielle des négociations APE, apparaît de plus en plus clairement comme un échec de l'UE : son incapacité à remplir ses engagements en faveur des pays du Sud. Qu'a fait l'UE pour permettre aux pays ACP de se préparer à la libéralisation de leurs marchés ? Qu'a fait l'UE pour contribuer efficacement à permettre aux États ACP d'être en mesure de prendre leurs responsabilités dans un marché libéralisé ? Qu'a fait l'UE pour développer les capacités du secteur public de certains pays où un État digne de ce nom n'existe toujours pas ? Qu'a fait l'UE pour garantir dans chaque pays ACP l'existence d'une puissance publique démocratiquement élue, suffisamment sérieuse et suffisamment forte que pour garantir à sa population des conditions d'existence dignes ?

En tant que député européen, en tant que citoyen et en tant qu'homme, je dénonce fermement tout comportement de l'UE qui serait contraire à la dignité et au respect de l'autre. J'en appelle donc à une poursuite des négociations sur les APE qui soit respectueuse de chacun, tant dans la forme que sur le fond. À cet égard, je demande à l'UE de reconnaître la nécessité de conclure de bons APE pour les pays ACP, de tenir compte des demandes des sociétés civiles africaines qui n'ont pas été associées aux négociations APE par leurs gouvernements et de les associer dès à présent au processus en cours, d'accorder aux pays ACP qui le souhaitent des délais supplémentaires pour la signature de ces accords et enfin d'en exclure les produits sensibles, le sucre ou le coton notamment, sur lesquels les pays ACP comptent quasi exclusivement pour survivre. Je demande également au Gouvernement belge de soutenir ces différentes demandes lors du prochain sommet Europe Afrique qui se tiendra à Bonn, les 11 et 12 mars prochains. Ce serait là une occasion pour la Belgique de prendre ses distances vis à vis d'une vision exclusivement marchande des relations entre les hommes et de témoigner aux populations des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le minimum de soutien qu'ils sont en droit d'attendre de nous.